

PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal -

Pays de Hanau

Pays de La Petite Pierre

Annexe sanitaire - ordures ménagères

Historique :

PLUi APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire en date du 06/02/2020

A Bouxwiller, le

M. Jean ADAM, le Président



Accompagnement technique

Bureau d'étude

Sommaire

1. Compétence	4
2. Collecte	5
2.1. Collecte en porte à porte	5
2.2. Collecte en points d'apport volontaire	6
3. Traitement	8

1. Compétence

Le SMICTOM (Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) de la Région de Saverne assure la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers.

Les missions de traitement et valorisation des déchets sont déléguées au SMITOM Haguenau-Saverne.

Le SMITOM finance ses services par l'intermédiaire d'une redevance incitative.

2. Collecte

2.1. COLLECTE EN PORTE A PORTE

La collecte des ordures ménagères (bac orange) est réalisée une fois par semaine.



La collecte sélective (bac jaune) une fois par quinzaine.



2.2. COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

2.2.1. Collecte du verre, des vêtements et chaussures

Des points d'apport volontaire répartis sur le territoire permettent de collecter le verre et les vêtements et chaussures,



La localisation des points d'apport volontaire sur le territoire de la Communauté de communes Hanau La Petite Pierre figure sur la cartographie annexée à la présente notice.

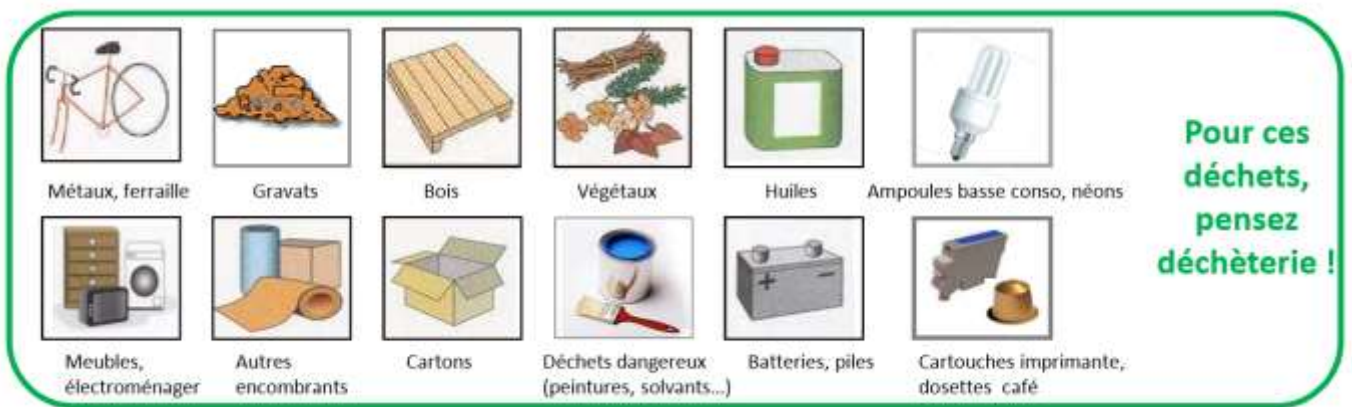
2.2.2. Collecte des bio-déchets

Le SMICTOM de la Région de Saverne, labellisé Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage, est pionnier pour la collecte des bio-déchets, ces déchets qui représentent environ 30% des ordures ménagères. Concrètement, seize communes pilotes du territoire sont engagées dans une phase expérimentale d'un an. Depuis le 1^{er} avril 2018, 16 communes dont Bouxwiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Ingwiller et Neuwiller-lès-Saverne pour le Pays de Hanau et Wingen-sur-Moder pour le Pays de La Petite Pierre, sont engagées dans une phase expérimentale pour organiser la collecte des bio-déchets en apport volontaire. La collecte des bio-déchets par apport volontaire est une alternative au compostage individuel.



2.2.3. Collecte en déchèteries

Le SMICTOM exploite également des déchèteries pour assurer la collecte de déchets recyclables :



Une déchèterie fixe est implantée dans la zone d'activités d'Ingwiller.



Une déchèterie mobile dessert les communes de

- Petersbach (2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois) ;
- Wingen-sur-Moder (2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois) ;
- Neuwiller-lès-Saverne (3^{ème} vendredi du mois) ;
- Dossenheim-sur-Zinsel (1^{er} vendredi du mois).

3. Traitement

Le SMITOM Haguenau-Saverne assure le traitement des déchets par :

- Valorisation énergétique dans son usine d'incinération de Schweighouse-sur-Moder ;
- Valorisation matière par compostage sur ses plateformes de Bischwiller et Dettwiller (accessoirement sur une plateforme privée située à Niederm modern) ;
- Valorisation matière par organisation de l'apport volontaire des papiers, carton et bois en déchèteries et du verre sur des sites répartis en communes ;
- Tri et valorisation des déchets recyclables collectés en porte à porte ;
- Stockage dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D. ou C.S.D.N.D) de Weitbruch pour les déchets ultimes ;
- Gestion des collectes de DEEE et de vieux mobiliers.

Les sites de traitement sont localisés sur la cartographie suivante :